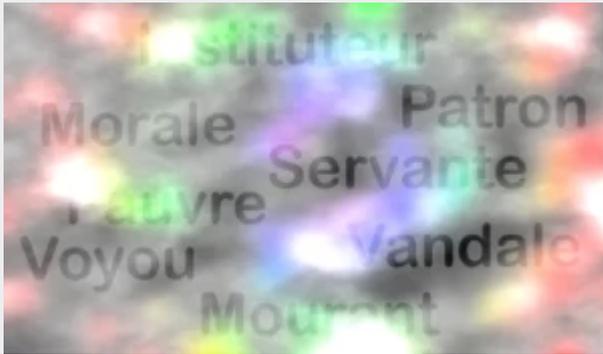


Ces mots qui disparaissent



Par Gérard Le Maître

Réflexion intéressante : Ces mots qui disparaissent pour changer La Société ?
Nier ce qui est gênant et qu'on n'affronte pas ??

Une Société qui n'ose plus affronter ses maux, ses difficultés qu'elle n'a pas su résoudre et préfère les appeler autrement par lâcheté, que par leur véritable appellation historique est une société en perdition, qui se renie, qui s'abandonne et se voile la face plutôt que d'affronter et d'appliquer les règlements, les lois qui ont été créées pour cela, nous assistons à notre propre déclin et l'acceptons...

Petit aperçu...

Il y a des mots, des expressions, qu'on n'entend plus ou qu'on emploie moins. Ils sont arrivés, exténués, à la fin du deuxième millénaire, le siècle qui vient de leur être fatal.

Conservez-les, un jour viendra peut-être où on ne les trouvera plus dans aucun dictionnaire, si ce n'est du vieux français...

■■■■■ – A été expurgé du Code Pénal au profit de « mise en examen ». Cela afin d'éviter une infamante présomption de culpabilité. Être « en examen » ne présage pas du résultat de l'examen. Aujourd'hui quand quelqu'un est mis en examen, on doit toujours insister sur le fait que cela ne préjuge pas de sa culpabilité ? Comme du temps où il aurait été « inculpé ».

■■■■■ – Longtemps remplacé par « Maître d'école ». Il tend à disparaître par sa dissolution dans le concept fourre-tout de l'enseignement, au bénéfice de « professeur des écoles »

■■■■■ – Ne pas assimiler à la version féminine d'instituteur ! Ce serait une « professeuse des écoles ». Les maris n'ont plus de maîtresse, mais une « amie ». Les épouses conservent parfois l'amant, mais seulement à cause de la connotation romantique : les moins romantiques n'ont qu'un ami aussi.

■■■■■ – À force d'être inemployée a disparu. Ne demeure que « ordre moral ». Toutefois personne ne se réclame du « désordre moral ». La morale n'est plus

enseignée, elle est remplacée par « éducation à la citoyenneté »

■ – Il n'y a plus de mourant, mais des malades en « phase terminale ». Afin d'éviter une regrettable confusion, ne dites pas à votre fils qu'il est en terminale, mais qu'il va passer son bac ! Pour désigner un mort doit-on parler d'un individu « en phase terminée » ?

■ – Totalement absent du vocabulaire politique et civique. Désigne un missile américain.

■ – Nous n'en avons plus, ni même des chefs d'entreprise, mais des dirigeants d'entreprise. *Le CNPF (C N du patronat français) en a pris acte en devenant le MEDEF.* Seuls quelques cégétistes utilisent encore le terme de « patron » ce qui prouve bien qu'il est désormais péjoratif...

■ – N'existe plus. C'est un « défavorisé », un « plus défavorisé », un « exclus », un « S.D.F. » à la rigueur un « laissé pour compte ». Dans les années 80, il subsistait uniquement dans l'appellation « nouveau pauvre » ; ce fut le chant du cygne. Les sans dents peut être..

■ – Dire « en région ». On ne dit plus du « provincial », mais du « régional ».

■ – A été abolie au profit « d'appartenance ethnique ». On peut néanmoins dire « black » en anglais et en banlieue.

■, ■ – Se trouve dans les romans du XIX^e siècle. Aujourd'hui c'est une « employée de maison ». Quand elle s'occupe de vieux – pardon de « personne âgée » – elle devient « auxiliaire de vie ».

■ – Aucun cadre, aucun chef d'entreprise n'est séquestré, il est « retenu contre son gré ».

■ – a laissé place à « jeunes en colère » au « paysans en colère ». L'ampleur des dégâts distingue les vandales des autres.

■ – impolitesse, injures, agressions, bris de matériel, racket sont regroupés sous le terme « incivilités ». On ne dira plus que ce sont des « sales gosses », mais qu'ils « manquent de civilité ». À noter la louable tentative de Jean-Pierre Chevènement d'introduire la bénigne expression « sauvageon ». Il dû battre en retraite devant l'insurrection des consciences.

■ – Terme réserve aux gagne-petit et aux obscurs. Pour les politiques on parlera « d'enrichissement personnel ». Ce qui est condamné unanimement par les collègues contrairement à l'enrichissement impersonnel, qui, lui, ne bénéficie qu'au parti, mérite la compréhension, ce que les juges n'ont pas encore compris.

■ – En voie d'extinction. On ne connaît que des individus « connus des

services de polices », des « récidivistes », des multidélinquants ».